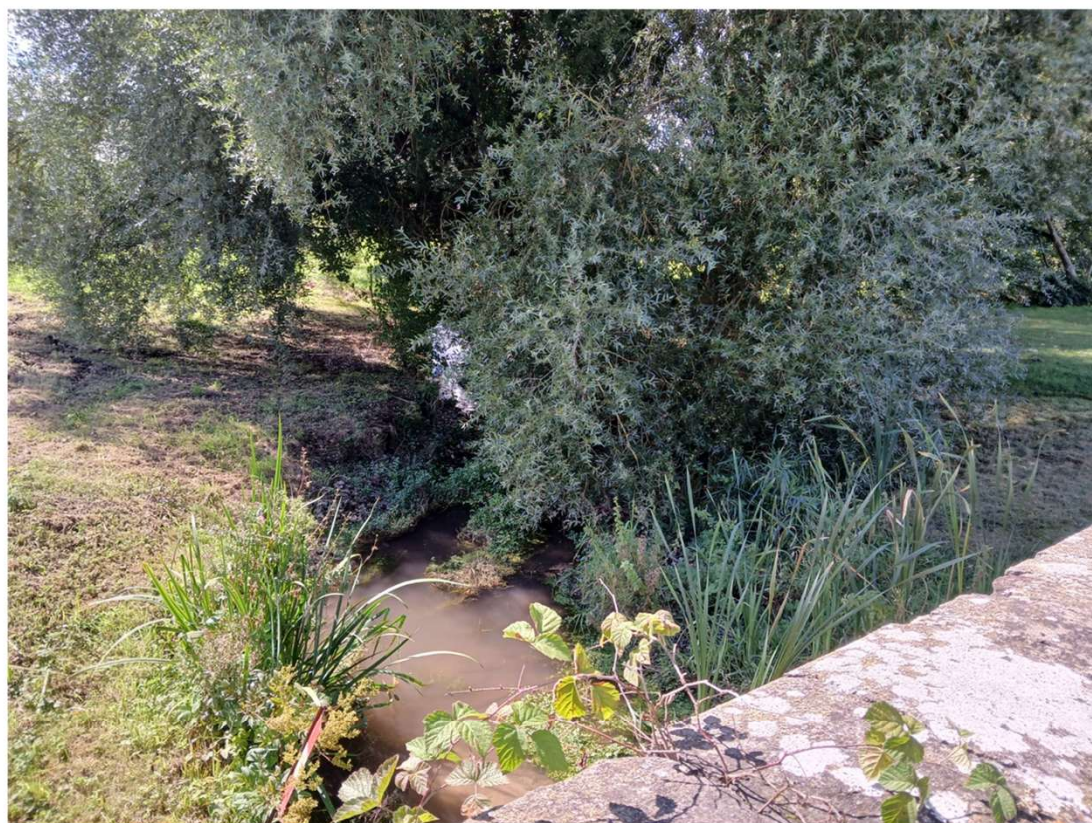




LE MARAIS DE NOUVION

Patrimoine 2025





JOURNEES du PATRIMOINE 2025



BALADE ENTRE DIEN ET MARAIS Rivière, Calvaire, Marais, Chemins

Samedi 20 et Dimanche 21 septembre
départ 10h

Pont sur le Dien rue Léonce Guilbert
Réservation possible au 03 22 23 77 50
ou 06 23 25 05 08



IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Exposition de photos et documents

Mairie Les 20, 21 et 27 septembre de 15h à 19h

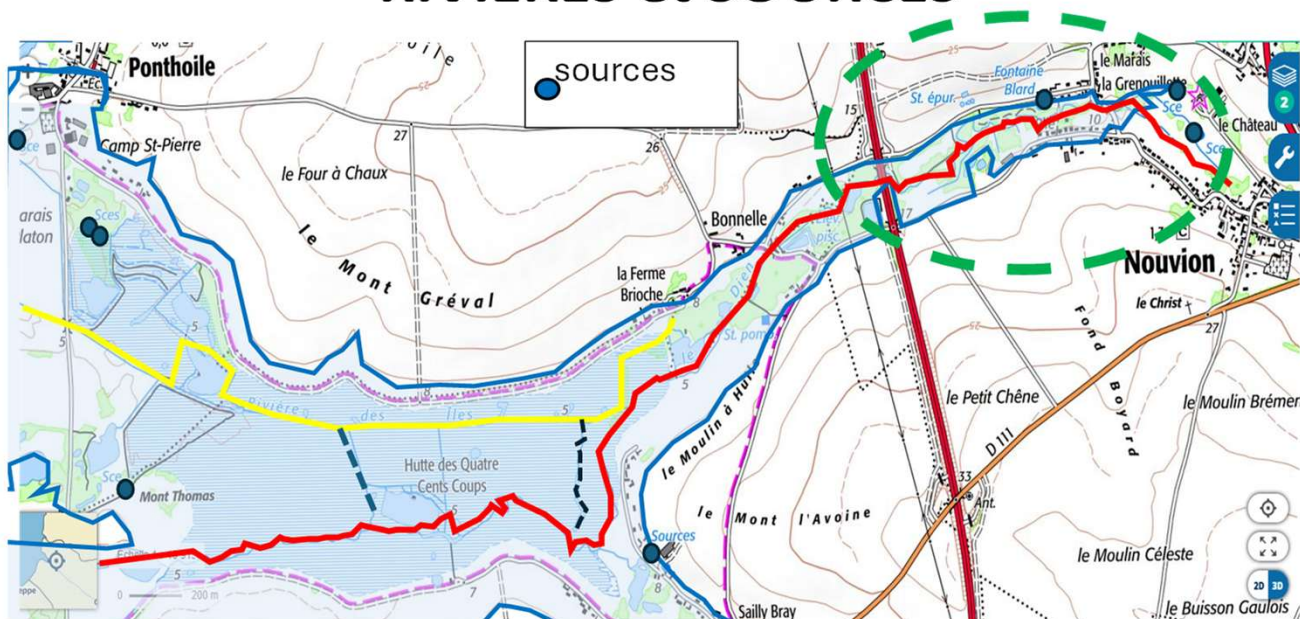
Le 28 septembre de 9h à 19h

Vers une meilleure santé des enfants et de leurs mères

Prévention et Protection



RIVIERES et SOURCES



Deux rivières parcourent le marais: le Dien et la Rivière des Iles. Leur eau provient de l'aquifère de la craie, des eaux de ruissellement et du rejet de l'épuration. Le niveau supérieur de la nappe atteint une cote entre 5m et 10m créant une pression vers le marais à l'altitude 4m. D'où l'existence de sources à Nouvion (près du château Dreuillet, fontaine de Champot, fontaine Blard) et dans le marais de Sully-Bray (source Rivière des Iles). Une série de canaux, drains, vannes, fossés et pompages permet d'ajuster le niveau de l'eau dans le marais.

Le marais de Nouvion 8ha est prolongé par celui de Bonnelle 4ha puis par celui dit de Sully-Bray : Noyelles 107ha Ponthoile 75ha.

La Fontaine Blard

1893 Degouy, conseiller municipal propose de faire une clôture en briques à la fontaine Blard qui aura pour but de conserver, garantir une source intarissable servant à l'alimentation des habitants du quartier



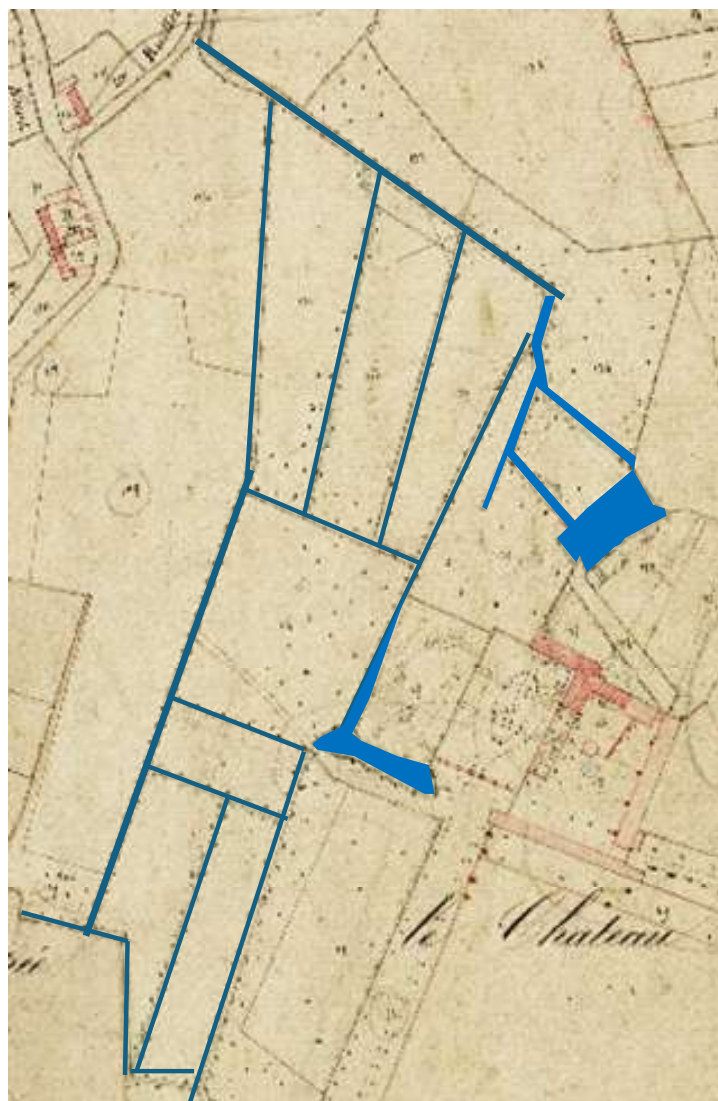


ASSECHEMENT du MARAICHON de NOUVION

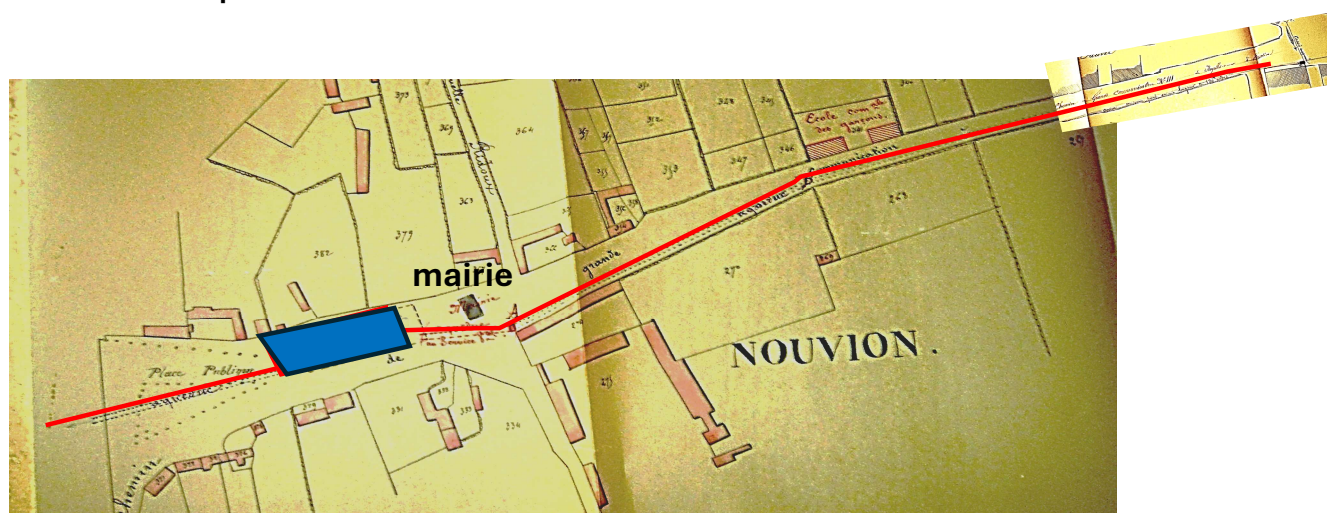
La mare Carpière, près de la Mairie, recueille les eaux de ruissellement du Maraichon (centre bourg).

Suite aux inondations de l'ancienne gendarmerie (aujourd'hui Marpa) en 1874, l'aqueduc souterrain ovale créé en 1887 évacue les eaux vers la mare Carpière puis vers les prés du château Hautefeuille (Dreuillet).

Depuis longtemps, les champs du château Hautefeuille sont drainés ainsi qu'en atteste le cadastre napoléonien de 1832.



1832 Drainages et sources



1887 Le Maraichon: l'aqueduc souterrain



LES ARBRES DU MARAIS



AULNE GLUTINEUX



PEUPLIER



SAULE BLANC



Les arbres du marais stabilisent les terres et profitent de l'eau. Les saules sont soit laissés en libre croissance, soit coupés sous forme de têtards.

En 1819, 1200 plants de saules ou peupliers de Virginie sont réalisés; on les appellera plus tard carolines. Par la suite, les arbres sont régulièrement taillés et coupés/replantés ce qui produit des bourrées et fagots, une ressource pour le village. Le saule, fournit l'acide salicylique, précurseur de l'aspirine ; ses branches sont utilisées en vannerie ou comme tuteurs.





LE MARAIS: un lieu de pâture



La vaine pâture, le droit de pâturage pour tous

1817 Il y a trois troupeaux de moutons à Novion. L'un de ces troupeaux, celui de la communauté du « Maraîschon » peut pâturer gratuitement autour du marais sur une surface de 247ha. Le marais communal accueille, au piquet, d'autres bêtes (vaches, ânes, veaux, chevaux) moyennant une redevance après 1852. En 1862 le marais est mis en location.

1885 Interdiction du pâturage sur les digues et les fossés entourant le marais en raison de dégradations journalières causées aux ouvrages et de dommages sur les jeunes plantations.

1890 Une loi nationale interdit la vaine pâture; le conseil municipal en profite pour la supprimer à Novion (abus). Deux pétitions, une pour, une contre, conduisent jusqu'à un recours au Conseil d'Etat qui interdit définitivement la vaine pâture.



La vie au marais



Jusqu'en 1870, deux passerelles permettaient de traverser le Dien: la passerelle Sangnier remplacée par le pont en pierre actuel, l'autre passerelle en bois, visible ci-dessus, a été renforcée au début des 1930 grâce à des rails et traverses récupérées du chemin de fer de Noyelles.

On voit ici une image de la vie dans le marais: pêche et jardinage.

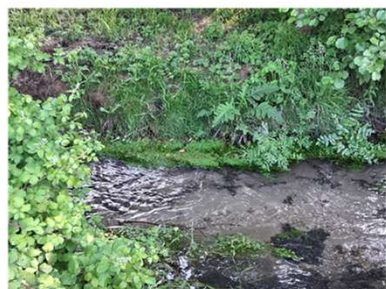
L'entretien annuel du marais était nécessaire:

- « curage à vieux fonds et vieux bords » pour respecter le profil de la rivière en mars et faucardement (fauchage des herbes) en septembre
- Gestion des déversoirs et vannes pour trouver le compromis sur le niveau d'eau entre le moulin de Bonnelle et les pâturages du marais
- Drainage des terrains
- Coupe et plantation des arbres



LES PLANTES du MARAIS

Dans les eaux



CALLITRICHE



CRESSON



IRIS DES MARAIS



MASETTE

Les plantes du marais ont eu de nombreux usages:

- **Alimentaire:** Cresson, Reine des prés, Houblon, Epiare, Cirse maraîcher...
- **Médical:** Rumex, Achillée l'herbe aux militaires, Matricaire camomille, millepertuis...
- **Agricole:** Lotier des fanges, Folle avoine...
- **Artisanal:** Jonc, saule

Dans les prairies



LOTIER DES FANGES



LAICHE ou CAREX



JONC



CONSOUDE



EPIAIRE



MILLEPERTUIS



HOUBLON



FOLLE AVOINE



RUMEX



COMPAGNON BLANC



CIRSE



LE BLANCHIMENT DES TOILES



Plan par masses de cultures : Nouvion-en-Ponthieu

Date 15 novembre 1805 **Cote** 3P1052 (Cote(s))

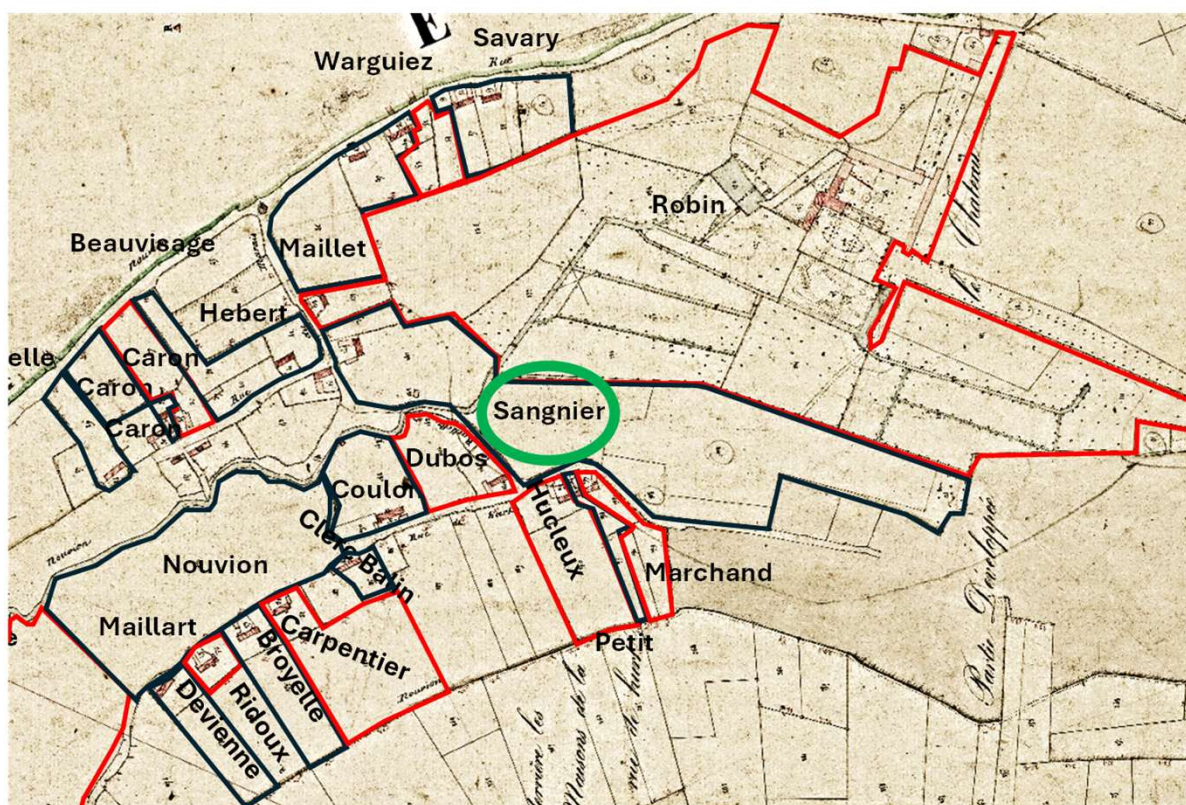
Au début du XIX^{ème} siècle deux générations de Sangnier blanchissent leurs toiles dans les près voisins de la Grenouillette . La laine des moutons, filée et tissée en draps était lavée, essorée puis étendue sur les prés.

1748- 1817 Toussaint SANGNIER Nouvion-Blanchisseur de toile
- Manouvrier

1784-1831 André-François SANGNIER - Ménager, Blanchisseur de toiles



LA FAMILLE SANGNIER



En 1832, la famille SANGNIER possède une ferme située dans le marais, voisine du château, propriété de la famille Robin. Elle est présente à Nouvion depuis longtemps.

En 1591 Antoine SANGNIER laboureur à Nouvion sergent royal de la forêt de Cressy.

En 1632, Jean SANGNIER Me chirurgien à Nouvion

1679 - 1750 Jacques SANGNIER - Nouvion Laboureur, Fermier du château, Marchand brasseur

1695 Honoré François SANGNIER sergent en forêt de Crécy

1718 - 1765 Jacques Le Jeune SANGNIER - Nouvion, Sergent à cornet dans la forêt de Crécy

1750 - 1840 Nicolas Sanson SANGNIER – Nouvion ,Capitaine des côtes. Pensionnaire de l'état.

Ancêtres de Léonce GUILBERT maire de Nouvion de 1941 à 1975, fils de Julia Marie SANGNIER, épicière à Nouvion dans le quartier Pinchin , d'où la rue Léonce Guilbert actuellement.



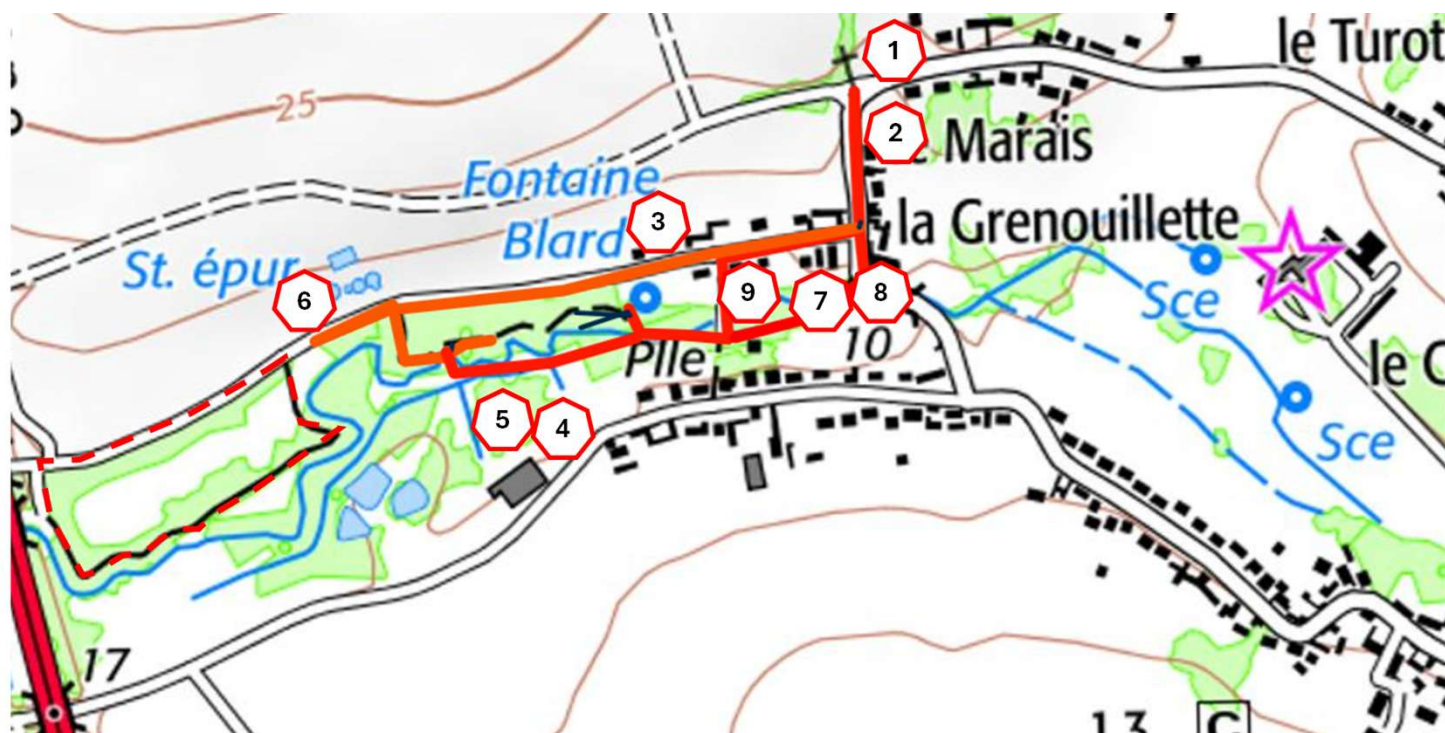
LE CALVAIRE SANGNIER



Le calvaire sur butte est une représentation du Mont Golgotha, lieu du supplice de Jésus. Il était une tradition picarde de créer un écrin végétal de tilleuls, symboles de fidélité ou de liberté, feuilles en forme de cœur, une enceinte «sacrée», lieu de recueillement, autour de la croix du calvaire. Réalisé par le ferronnier Lupart d'Amiens fin XIX^{ème}. Il remplace un calvaire en bois érigé par les Sangnier.

Le cortège picard : des arbres à port palissé

Les tilleuls sont disposés en arc de cercle, le plus souvent taillés : on parle de port palissé. Le port de l'arbre est totalement artificiel et nécessite un travail de taille annuelle et sur le long terme. L'arbre est conduit par la sélection des branches : on supprime les pousses de l'année, l'ossature de l'arbre est conservée comme bien ramifiée, gage de pérennité. Cette forme de taille est typiquement picarde et donne une identité aux calvaires de la Somme.



Balades dans le Marais

- ① Calvaire Sangnier
- ② Mare aux crapauds
- ③ Fontaine Blard
- ④ Lavoir à carottes
- ⑤ Drains
- ⑥ Station épuration
- ⑦ Abreuvoir
- ⑧ Pont sur le Dien
- ⑨ Passerelle

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu partager avec nous des anecdotes, des documents en leur possession (photographies, articles de presse...) sur Nouvion. Vous nous avez permis, en faisant ces gestes, d'alimenter l'histoire de notre village.

Nous remercions également Monsieur le Maire et les services de la mairie pour leur aide précieuse et pour l'accès aux archives municipales.

CONTACT 06 2325 0508